

**SAMATA**  
FONDS DE DOTATION

**RAPPORT D'ACTIVITÉ – EXERCICE 2020**

**1. ACTIVITÉ DU FONDS**

**Fonctionnement interne**

Outre de nombreux contacts téléphoniques et électroniques informels, le conseil d'administration a tenu trois réunions, les 9 février, 7 juin et 20 décembre 2020.

**Révision des statuts**

Une révision de certains articles des statuts a été engagée, suite à la réflexion menée tout au long de l'année par le conseil d'administration. Conformément à la réglementation en vigueur, un dossier de modification a été adressé le 21 décembre 2020 à la préfecture de Haute-Garonne.

**Rapports avec les tiers**

Un dialogue régulier se poursuit avec Carol Mann. L'association FemAid, dont elle est fondatrice et présidente, agit comme intermédiaire pour contribuer à financer des actions en République démocratique du Congo.

Le dialogue avec l'association Femmes de papier, dont le siège se trouve à Saint-Gaudens (31), s'est également poursuivi.

**2. ACTIONS FINANCÉES OU SOUTENUES**

Dans la continuité des exercices précédents, afin de faire face à d'éventuelles dépenses de travaux pour certains biens immobiliers appartenant à la dotation – ainsi que, ponctuellement, à une diminution importante des revenus des locations meublées (studio de Peyragudes) eu égard à la situation sanitaire en 2020 et 2021 –, il apparaît toujours nécessaire de limiter les engagements de soutiens octroyés dans le cadre de la réalisation de l'objet social, ce que traduit un excédent d'exploitation qui demeure proportionnellement important.

## Soutien d'actions pour des femmes au Sud-Kivu (République démocratique du Congo)

À Bukavu, dans le Sud-Kivu, région rurale isolée à l'est de la République démocratique du Congo, des infirmières ont créé une association, AFIA-FEV (Association des femmes infirmières pour aider les femmes et les enfants violés et vivant avec le VIH/sida), pour accompagner des personnes directement affectées par les conflits permanents qui sévissent depuis des années dans cette zone riche en ressources minières. Le travail d'AFIA-FEV est relayé en France par l'association FemAid (<http://femaid.overblog.com/>).

À la demande d'AFIA-FEV et de FemAid, Samata soutient désormais un enseignement de défense personnelle (self-défense) face aux possibles agressions visant les jeunes filles scolarisées, de six à dix-huit ans. Ces cours sont ainsi présentés par les associations impliquées :

*« L'objectif est d'intervenir en amont contre la violence faite aux femmes par des cours de self-défense pour les victimes potentielles afin de leur donner une confiance en elles et une capacité minimum de se défendre contre toute attaque.*

*Bénéficiaires : 600 filles en âge scolaire avec possibilité d'augmenter le nombre de bénéficiaires.*

*Lieu : Bukavu, capitale du Sud-Kivu, une des villes les plus violentes de la RDC. Le viol des femmes, même des enfants, y est endémique. Cette ville est (pour cause) le lieu où est située la clinique de Panzi du Dr Mukwege. C'est ici que nous avons choisi de mettre en place notre projet.*

*L'ayant assuré pour un quartier de la ville, nous voudrions le pérenniser dans deux communes, Kadutu et Ibanda, dans la même ville, dans l'espoir de l'étendre à la région entière. »*

En 2020, Samata a contribué à la réalisation de ce projet par un soutien de 4 000 euros, éventuellement renouvelable en fonction des résultats obtenus, mais sans engagement sur un cycle de plusieurs années, comme cela avait été précédemment le cas pour d'autres projets en RDC.

## Femmes de papier

Créée en 2005 par un groupe de femmes du Comminges, l'association Femmes de papier (<https://www.femmesdepapier31.org/>) s'est donnée comme objectif premier la lutte contre l'isolement des femmes en milieu rural et la lutte contre les violences conjugales.

Au sein de la fédération nationale Solidarité Femmes, Femmes de papier assure l'accueil de proximité indispensable sur le large territoire du Comminges. L'association mène aussi un travail de prévention et de sensibilisation sur les violences faites aux femmes et sur le combat pour l'égalité entre femmes et hommes.

Souhaitant soutenir des actions de terrain à proximité de son siège social, Samata a versé en 2020 à Femmes de papier une contribution financière d'un montant annuel de 4 000 euros, indépendamment de tout projet spécifique.

La première convention liant Samata et Femmes de papier couvrait les années 2018 à 2020. Après une évaluation commune menée au second semestre 2020, Samata et Femmes de papier ont renouvelé cette convention pour les années 2021 à 2023.

Par ailleurs, afin de contribuer à pérenniser l'action de l'association, Samata met à la disposition de Femmes de papier un local, pour un loyer modique. Samata verse également à Femmes de papier un soutien mensuel pour alléger ses frais de fonctionnement.

### 3. PERSONNES MORALES BÉNÉFICIAIRES DES REDISTRIBUTIONS

– Association FemAid, régie par la loi de 1901, dont le siège social est sis 33, rue Guy-Môquet à Malakoff (92240) ;

– Association Femmes de papier, régie par la loi de 1901, dont le siège social est sis 51, rue du Pradet à Saint-Gaudens (31800).

### 4. COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES

Le fonds n'ayant pas fait appel à la générosité du public au cours de l'exercice 2020, il n'est pas produit de compte annuel d'emploi des ressources.

### 5. LIBÉRALITÉS REÇUES

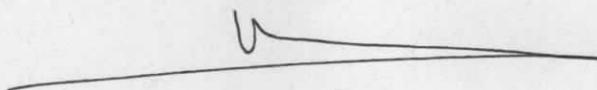
Des dons manuels spontanés ont été reçus pour un montant global de 900,00 euros.

Sur décision du conseil d'administration, ces dons ont été affectés à la dotation à la fin de l'exercice.

À Blajan, le 27 février 2021



Béatrice Drumare  
présidente



Vincent Ozanam  
secrétaire